

AGENCE FINANCIERE DE BASSIN  
SEINE-NORMANDIE

---

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 9 novembre 1990

---

DELIBERATION N° 90-19 DU 9 NOVEMBRE 1990  
RELATIVE A LA LOCATION DE BUREAUX SUPPLEMENTAIRES  
PAR L'AGENCE DANS L'IMMEUBLE QU'ELLE OCCUPE A NANTERRE

---

Article unique

Le conseil d'administration délègue à sa commission des finances l'instruction et l'approbation éventuelle d'une décision relative à la location de bureaux supplémentaires dans l'immeuble que l'agence occupe actuellement à Nanterre.

Le Secrétaire  
Directeur de l'agence



P-F. TENIERE-BUCHOT

Le Président  
du conseil d'administration



Olivier PHILIP